

Charles de Gaulle : aux sources françaises du patriotisme et de la politique symbolique

BIYOGHÉ Pamphile*

Résumé

A travers l'exaltation du patriotisme chez Charles De Gaulle, la réflexion menée entend cerner les sources françaises de la politique symbolique, dont l'exigence de liberté interroge tout homme au cœur d'une manifestation du sentiment d'identité territoriale. Devant un pays en détresse, la responsabilité du citoyen est engagée. C'est l'enjeu de l'appel gaulliste, qui réduit essentiellement l'art politique à un art de la décision et de la conviction. En résulte la dignité républicaine et symbolique de la Nation, dont la sagesse suprême procède de l'entente du soldat et du politique.

Mots-clés : De Gaulle, France, liberté, Nation, patriotisme, politique symbolique.

Charles de Gaulle: the French sources of patriotism and political symbolism

Abstract

Through the exaltation of patriotism at Charles De Gaulle, the reflections French means identifying sources of symbolic politics, including the requirement of liberty every man wonders at the heart of a manifestation of feeling of local identity. Before a country in distress, civic responsibility is engaged. This is the challenge of the Gaullist appeal, which essentially reduces the political art to the art of making and conviction. Results in the Republican and symbolic dignity of the nation, whose supreme wisdom comes from understanding the soldier and politics.

Keywords: De Gaulle, France, freedom, nation, patriotism, political symbolism.

* Enseignant-chercheur à l'École Normale Supérieure de Libreville, Département des Sciences Humaines et Sociales
E-mail : pamphile3@yahoo.fr Tél. : 00 241 07 50 43 96

Introduction

« Les temps de troubles incitent à la méditation », constate Raymond Aron dans *Paix et guerre entre les nations* (1984 : 13). Ce constat permet de s'interroger sur l'absence de patriotisme dans la quasi totalité des Etats africains où les critères de la rationalité politique n'ont pas cours. Sans prétendre revenir sur des guerres intestines et incessantes, qui déchirent de nombreux États du continent, faute de culture patriotique, le présent article s'attache essentiellement à convoquer, mais pour aussitôt la magnifier, une figure historique et politique de la France : Charles De Gaulle, celui qui incarne, à nos yeux, la politique symbolique de cette Nation.

L'enjeu de cette convocation est de voir comment se décline l'amour de la patrie pour quiconque estime que sa vocation consiste à se dévouer à la cause publique. D'ailleurs, comme chacun peut s'en convaincre, c'est sous l'étendard du patriotisme et de la citoyenneté que les grands combats pour l'indépendance, la démocratie et l'intégrité des territoires ont été menés dans l'histoire. Nous savons aussi que l'exaltation du patriotisme, sorte de nationalisme extrémiste a, à bien des égards, nourri les dérives xénophobes (le nazisme), avec leur cortège de massacres et d'extermination. Et comme cette réalité continue à peser de tout son poids sur le sol africain et au-delà, nous pensons qu'il y a un intérêt pédagogique et heuristique à examiner le degré de patriotisme de Charles De Gaulle, à l'effet d'asseoir une politique symbolique, dont l'exigence de liberté s'adresse à tout homme en tant qu'agent libérateur de sa patrie, aux confins d'une manifestation du sentiment d'identité territoriale. C'est l'intérêt des questions ci-après :

Comment se donne à lire le patriotisme dans l'œuvre de Charles De Gaulle ? Son amour pour la patrie se résume-t-il à son art politique, essentiellement conçu comme un art de la décision ? Rien n'est moins sûr.

L'air du temps : l'enjeu de la décision

Si l'histoire fait de Charles De Gaulle un homme d'Etat en raison de son génie et de son dévouement à la cause nationale, nous devons cependant faire observer que cette reconnaissance est inhérente aux circonstances dans lesquelles ce philosophe, historien, militaire et homme politique a pensé et mené ses actions. Ainsi, commentant l'œuvre de De Gaulle, Alexis Philonenko écrit dans *Essai sur la philosophie de la guerre* :

« Personnalité complexe, soldat, écrivain, homme d'Etat, sévère et rigoureux, mais aussi romantique et amoureux de la France, le général de Gaulle est difficile à cerner, il est encore plus délicat de définir sa doctrine : il s'identifie charnellement à elle, si l'on ose dire, tant et si bien qu'une réflexion sur la pensée du général de Gaulle est aussi une réflexion sur de Gaulle lui-même. [...] Il est presque impossible de dégager une vue scientifique du général de Gaulle qui ne soit point liée aux tendances de son caractère » (2003 : 99).

En effet, devant une France en passe de perdre son âme, devant un pays en détresse et qui attend son rédempteur, Charles De Gaulle, ce chef que nul souverain n'aurait investi, que nul parlement n'aurait plébiscité, et qui ne disposait en propre d'aucun parti politique, prononce à la radio de Londres, le 18 juin 1940, au lendemain de son arrivée dans la capitale britannique, un discours sonore, aux élans patriotiques sans pareils. Alors que le dernier gouvernement de la 3^{ème} République a disparu au cours de la nuit précédente, le Maréchal Pétain ayant demandé l'armistice et invité les Français à déposer les armes, le Général De Gaulle lance son premier appel pour l'unité et la défense de l'intégrité du territoire. Écoutons-le pour l'entendre dire :

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. [...] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dit que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. [...] Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pouvons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là. [...] J'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et elle ne s'éteindra pas. » (1970 : 3-4)

Nous voyons à cette déclaration le rapport intime entre les circonstances et l'exigence d'une action efficace. Pour Charles De Gaulle, les conditions sont propices à la prise des armes contre l'opresseur, contre l'infortune. Quitte à risquer au nom de la patrie et de sa libération. L'air du temps concourt donc au bénéfice de celui dont la vocation consiste à se dévouer à la cause publique de la France. Ici, Charles De Gaulle s'inscrit dans la logique de Moïse, de Cyrus et de Thésée. En effet, pour voir la vertu de Moïse, il était nécessaire que le peuple d'Israël fût esclave en Égypte, et pour connaître le grand cœur de Cyrus, il était nécessaire que les Perses fussent écrasés par les Mèdes, et, pour l'excellence de Thésée, que les Athéniens fussent dispersés.

Cet appel, qui confirme la valorisation de la patrie française, donne à penser que le Citoyen français s'inscrit dans la posture de Machiavel pour qui, *« l'amour de la patrie et l'amour de la liberté sous-tendent donc le désir d'une république libre dans laquelle les bonnes institutions se combinent avec les bonnes mœurs pour*

donner une consistance à la vie libre et civile », selon les propos de Yves Charles Zarka (2001 : 24)

Charles De Gaulle dégage donc l'ambition d'un homme d'Etat et d'un esprit partisan, parce que précisément la France, sa France est une proie vivante, battue, dépouillée dans sa grandeur, lacérée et malheureuse dans son obscurité. Dès lors, la libération et l'unification dépassent, à en croire C. De Gaulle, les intérêts particuliers - étant entendu que l'état d'urgence et de nécessité soumet tous les citoyens à l'idéal du bien commun : le vivre ensemble et le vivre libre -. C'est tout le sens de la liberté politique, entendue comme « l'indépendance, la capacité d'un Etat et donc du peuple à ne dépendre que de son gouvernement » (Guineret, H., 2001 : 26).

Au cœur d'une patrie menacée, Charles De Gaulle, à travers son appel, interroge la liberté de conscience et d'action du peuple français, c'est-à-dire son devoir éthique. La responsabilité de chacun est engagée. D'où l'importance du risque ; ce risque couru est fonction de la valeur de l'enjeu. Et comme le rappelle Jean-Baptiste Duroselle : « *Certainement, en déclarant la guerre à l'Allemagne, en septembre 1939, la France et l'Angleterre considéraient que le risque de subir de très lourdes pertes était élevé. Mais elles savaient ce que signifierait une victoire hitlérienne.* » (1992 : 118). De Gaulle est donc poussé par l'obligation de la volonté, dans l'impérieuse nécessité de libérer la patrie.

Cette nécessité, la plus forte, la plus décisive et la plus urgente, est politique ou elle n'est pas. Bien plus, elle appelle à la vie ou à la mort du rédempteur. C'est en ce point précis qu'il faudrait élargir l'analyse et faire à ce propos un effort de lucidité pour comprendre que l'éthique gaulliste postule la liberté comme fin ultime de l'exigence politique. Et cette liberté ne s'entend pas comme le principe de la condition, mais plutôt comme la conséquence, en un sens le résultat de l'application du devoir éthique : libérer sa patrie, la France, la République. De ce point de vue, *l'homme-libérateur* n'est pas soumis à des impératifs de conduite, c'est-à-dire à l'application des règles de la rationalité politique parce qu'il est libre, il est au contraire libre par le fait même d'être soumis à de telles exigences.

La France confisquée interroge donc la liberté de ses fils, parce que la providence l'aurait créée, à en croire C. De Gaulle, pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires. L'occasion de la rédemption ne doit pas échapper à l'homme exceptionnel pour délivrer la patrie de l'envahisseur. Et une telle entreprise réclame les moyens appropriés à l'air du temps : les armes, moyens par excellence de la victoire, tant la dimension du devoir patriotique interroge De Gaulle sous les deux angles de la *finalité* et de la *causalité*. Ceci est d'autant plus important à souligner que « *la volonté solitaire d'un puissant peut bouleverser radicalement les fondements même de la société dans son pays, voire dans quelques autres* » (Duroselle, J.-B., 1992 : 38).

Tout ceci pour dire que la liberté est déterminée par les circonstances. Charles De Gaulle n'invite pas à l'action parce qu'il est libre, mais il est libre dans la mesure où il est soumis à une série de causes qui exigent l'action efficace et le déploiement

de la vertu. C'est cette série de causes qui constitue l'état d'urgence ou l'état de nécessité. La sphère de la liberté, qui justifie la décision et l'action politique de C. De Gaulle, apparaît être l'état d'urgence, c'est-à-dire la dégénérescence des institutions républicaines. Les temps ont donc permis à Charles De Gaulle d'honorer sa patrie, tout en se faisant honneur. Ce qui permet de comprendre que la liberté politique est l'expression d'une certaine conduite déterminée par le principe de causalité : elle n'existe pas *a priori*, mais *a posteriori*, à travers des conditions historiques.

La cause publique : une raison d'exaltation patriotique

Si, comme l'écrit Hamlet, « *être grand, c'est soutenir une grande querelle* », nous pouvons alors légitimement reconnaître la grandeur de Charles De Gaulle, étant entendu qu'il s'était proposé de s'engager dans une voie jamais fréquentée par ses concitoyens et frères d'armes. En manifestant son dévouement à la cause publique, avec la décision de rendre le fil à l'épée, Charles De Gaulle ne pouvait faire autrement que de devenir un homme politique, ce qui suppose une certaine ambition : protéger la collectivité contre les menaces extérieures venant d'autres Etats qui tendaient à l'opprimer, en attaquant l'ordre militaire de la France dans sa racine.

Aux yeux de C. De Gaulle, il fallait faire respecter l'indépendance de son pays en la recouvrant par une action militaire efficace. C'est l'enjeu de son appel : l'art politique est essentiellement - et comme tel - réduit à un art de la décision et de la conviction. Lisons-le pour mieux le comprendre : « *C'est le peuple entier, tel qu'il est, qu'il me faudra rassembler. Contre l'ennemi, malgré les alliés, en dépit d'affreuses divisions, j'aurai à faire autour de moi l'unité de la France déchirée.* » (1956 : 9). Ici, l'enjeu c'est l'existence de la France. Et quel que soit le prix à payer, il faut mourir pour la patrie ; c'est le prix de la dignité et de la grandeur des hommes.

A travers cette déclaration, nous sommes en droit de penser que le bien commun conditionne C. De Gaulle au plus fort de sa mission. Et c'est en ce point précis que se donne à lire, chez le Lillois, sa conception héroïque du pouvoir et sa vision exaltante du patriotisme. Mieux, la cause publique est au cœur des décisions et actions politiques du citoyen français, toujours prêt à perdre son âme pour sauver sa patrie. A ce titre, Charles De Gaulle apparaît ici comme un patriote hors pair, un citoyen apocalyptique, celui qui pense qu'il est préférable et mémorable de périr dans l'honneur - quand la nécessité ou l'air du temps l'exige - plutôt que de vivre dans la dépendance d'une force étrangère. Pour cette raison, Alexis Philonenko écrit : « *Avec des moyens, à ses yeux dérisoires, il est l'un des seuls chefs français, sinon le seul, qui parvienne à enrayer la machine de guerre allemande. Cinq jours de combats réels ; à la tête d'une division blindée, un homme qui aurait su agir autrement avec des forces plus importantes, si on l'avait écouté* » (PHILONENKO, A., 2003 : 107).

Ce qui est mis en évidence ici, c'est l'intégrité du territoire et son indépendance. A en croire C. De Gaulle, il n'y a point d'excuse à l'inaction lorsque la vie de la

patrie est menacée ; point d'excuse lorsque la nécessité et l'urgence invitent à sauver la cité. Car en effet, la responsabilité de la perte du territoire et celle de l'impossibilité de le reconquérir sont collectives. Elles le sont d'autant plus que tous ceux qui vivent la dégénérescence des institutions sans les ramener - par des actions glorieuses - à leurs principes, sont coupables pour crime de lèse majesté. C'est d'ailleurs pour cette raison que Machiavel écrit : « *Par amour pour sa patrie, un bon citoyen doit oublier les injures privées.* » (1999 : 459). Autrement dit, se mettre à distance lorsque l'intégrité du territoire est menacée, c'est faire preuve de lâcheté, c'est aussi être désagréable et odieux à l'Etat.

Pour Charles De Gaulle, l'intérêt national commande à tout citoyen français d'exprimer son engagement à la Nation. C'est cet amour - sans limite - pour la patrie qui fait du citoyen un sujet de l'histoire, un sujet dont la responsabilité de l'action salvatrice appelle châtement ou gratification. Nous disons châtement ou gratification, parce que libérer sa patrie suppose un engagement dans une entreprise difficile, mais digne de louanges. C'est tout le mérite de Charles De Gaulle qui a su apaiser les grands maux de la France. En positionnant cette France sur le chemin de la libération, la Patrie lui est reconnaissante. D'où la symbolique du rapport La France - Charles De Gaulle - Charles De Gaulle et la France. Son mérite c'est d'avoir su animer une matière inerte grâce à la puissance de sa volonté, grâce à son ambition, grâce à ses décisions et à ses actions.

Une dignité républicaine et symbolique

La République, celle de Charles De Gaulle, la France, doit être défendue à tout prix, en raison de son histoire fondamentalement enracinée dans le symbole des valeurs et la valeur des symboles. Là résident la grandeur de la Nation et celle des hommes qui se proposent de couronner cette histoire de gloire. Et comme le fait remarquer Raymond Aron, « *il n'est pas d'action instantanée qui n'obéisse à un souci lointain ; pas de confident de la Providence qui ne guette les occasions uniques. Les qualités du prophète et de l'empiriste ne devraient pas être incompatibles. La politique est à la fois l'art des choix sans retour et des longs desseins.* » (1986 : 414).

Cette référence à Aron permet de comprendre que le choix et l'action du général De Gaulle sont historiques au sens où ils répondent à une situation dont le « *Petit Lillois de Paris* » assume la charge sans en porter la responsabilité. Autrement dit, son action, parce qu'elle consent à l'incertitude du futur, exige de lui lucidité et foi pour recueillir un héritage « naturel » et se situer dans un mouvement qui dépasse les individus. Ainsi, dans *La France et son armée*, le « *Petit Lillois de Paris* » écrit :

« *La France fut faite à coups d'épée. Nos pères entrèrent dans l'Histoire avec le glaive de Bennis. Ce sont les armes romaines qui leur portèrent la civilisation. Grâce à la hache de Clovis, la patrie reprit conscience d'elle-même après la chute de l'Empire. La fleur de Lys, symbole d'unité nationale, n'est que l'image d'un javelot à trois lances.*

Mais, s'il faut la force pour bâtir un Etat, réciproquement l'effort guerrier ne vaut qu'en vertu d'une politique. Tant que le pays fut couvert de la broussaille féodale, beaucoup de sang coula aux sables stériles. Du jour où fut réalisée la conjonction d'un pouvoir fort et d'une armée solide, la France se trouva debout. » (1990 : 331).

Sans nier ou minimiser l'importance de l'Empire sur lequel s'est appuyé le général De Gaulle pour avoir un territoire et organiser la reconquête du territoire français avec les Alliés (puisque le général le reconnaît en affirmant que la France n'est pas seule, elle est avec le vaste Empire en Asie, en Afrique du Nord et en Afrique au sud du Sahara), ce qui est essentiel à comprendre, à travers ce discours, c'est l'idée que la France, aux yeux de Charles De Gaulle, est impensable sans la grandeur. Certes, l'œuvre de rédemption entreprise par le général avait bénéficié de l'aide des Alliés qui ont ravitaillé la métropole en produit divers et en combattants, mais ce qui fait cette grandeur, aux yeux du « *Petit Lillois de Paris* », ce sont d'abord les symboles de son histoire (la Résistance, la liberté, la République) ; lesquels symboles doivent faire de tout citoyen français un agent libérateur de la Patrie.

A n'en point douter, aux premiers rangs des citoyens libérateurs, se trouve Charles de Gaulle. Ces symboles sont pour ainsi dire des écrans qui servent à construire sa vision de la France, avec un engagement magique de « *recohésion* » d'un ensemble dispersé. C'est ici que se donne à lire sa magie de la parole se donnant pour la Nation. Bien plus, cette magie de la parole-acte de De Gaulle affirme la territorialité de la France sans territoire, parce que devenue une proie vivante. La mise en place d'images ou de symboles permet donc d'unifier le peuple français, de faire vivre au même rythme les éléments disparates qui constituent la Nation. Cette politique, qualifiée de symbolique, obéit chez De Gaulle à une donnée naturelle : il est impossible -pour lui- de penser en dehors de ces symboles ou contre ces symboles, car ils sont consubstantiels à l'histoire et à la réalité de la France. C'est pour cette raison que le Président doit incarner l'image symbolique, le pays tout entier. Mieux, il doit incarner, au plus fort de sa fidélité, la sécurité, la continuité, tout le passé et même l'avenir : il est le drapeau national, du moins le porte-drapeau. C'est toute la politique symbolique de Charles De Gaulle ; une politique qui fait dire au kantien Alexis Philonenko :

« Ce qu'il faut, c'est un chef de gouvernement qui réunisse les deux qualités, civile et militaire. Mais il ne s'en trouve guère. La France rencontrera cet homme en de Gaulle. Militairement averti, tenant la culture générale comme l'école du commandement, il pourra quand le temps sera venu assumer pleinement « les pouvoirs civils et militaires ». Cette unité, qu'il représente en sa personne, caractérise la vraie politique, celle qui peut à la fois être idéaliste et réaliste » (2003 : 109).

En effet, devant une France corrompue, souillée, troublée, dégradée, affligée, endeuillée, désenchantée et dépouillée de sa grandeur d'âme, il appartenait au « *Petit Lillois de Paris* » d'affirmer son engagement (libérer la Nation), en donnant ainsi à la politique son degré le plus élevé et sa dignité. L'engagement de Charles De Gaulle s'accommode avec l'idée d'une Grande Nation dont les révolutions politiques, techniques, scientifiques et culturelles lui ont permis d'assurer son rayonnement

international. Cette image de la France, dont il est le représentant, se donne à lire dans cette confiance :

« Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. [...] J'ai, distinct, l'impression que la Providence l'a créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires. S'il advient que la médiocrité marque, pourtant, ses faits et gestes, j'en éprouve la sensation d'une absurde anomalie, imputable aux fautes des Français, non au génie de la patrie. Mais aussi, le côté positif de mon esprit me convainc que la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang ; que, seules, de vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui-même ; que notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser haut et se tenir droit. Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans la grandeur.

Cette foi a grandi en même temps que moi dans le milieu où je suis né. Mon père, homme de pensée, de culture, de tradition, était imprégné du sentiment de la dignité de la France. Il m'en a découvert l'histoire. Ma mère portait à la patrie une passion intransigeante à l'égal de sa piété religieuse. Mes trois frères, ma sœur, moi-même, avons pour seconde nature une certaine fierté anxieuse au sujet de notre pays. Petit Lillois de Paris, rien ne me frappait davantage que les symboles de nos gloires : nuit descendant sur Notre Dame, majesté du soir à Versailles, Arc de Triomphe dans le soleil, drapeaux conquis frissonnant à la voûte des invalides. » (1954 : 11).

Ici, Charles De Gaulle critique et condamne de façon drastique l'esprit de démission de ses concitoyens -devant l'adversité-. Pour lui, la politique s'entend comme la recherche du bien commun, le bien du peuple, celui qui consiste en la protection contre les ennemis extérieurs et en la paix intérieure, et ce au nom de la grandeur de la patrie. C'est donc avec juste raison qu'il s'est employé à louer les valeurs de la France, son histoire et son rayonnement dans le monde. Tout ceci pour reconnaître avec Machiavel que le plus grand honneur que peuvent avoir les hommes est celui que leur patrie leur confère de son plein gré ; de même, le plus grand bien que l'on puisse faire, et le plus agréable à Dieu, est celui que l'on fait à sa patrie. C'est la vision et la particularité de C. De Gaulle ; une particularité dont la pierre angulaire est l'engagement réformiste des institutions républicaines, militaires et politiques en l'espèce.

Cette réforme des institutions nécessite une certaine communication entre le militaire et le politique; communication indispensable à l'Etat lui-même en période de crise. Les relations du soldat et du politique sont à mettre en lumière pour une action commune. C'est pour cette raison qu'il était impensable, aux yeux du Général De Gaulle, de penser une couverture française sans une armée de métier. Et en référence à l'histoire, digne de leçons et d'imitation, le « *Petit Lillois de Paris* », dans *Le fil de l'épée*, s'interroge : pourrait-on comprendre la Grèce sans Salamine, Rome sans les légions, la Révolution sans Valmy, le Pacte des Nations sans la victoire de la France ?

Cette interrogation est de nature à cerner le rapport dialectique de l'arme et de la toge, à l'effet de construire l'unité de la Nation et la défendre en cas d'agression intérieure ou extérieure. C'est le sens de cette déclaration dans *Vers l'armée de métier* : « *Rien n'importe à l'Etat que de ménager dans les cadres ces person-nages d'exception qui seront son suprême recours. [...] Quels que soient les buts visés au-dehors, il serait, pour l'Etat, suprêmement impolitique de n'entretenir point dans l'armée la pensée d'une grande tâche et le goût des vastes desseins. Faute de quoi, le jour du danger, la patrie chercherait en vain des hommes dignes de la victoire. Car la gloire se donne seulement à ceux qui l'ont toujours rêvée.* » (1990 : 323-324). Aussi conclut-il *Le fil de l'épée* par cette réflexion : « *Que les politiques et les soldats veuillent donc, malgré les servitudes et les préjugés contra-dictaires, se faire au-dedans la philosophie qui convient et l'on reverra, s'il le faut, de belles harmonies. [...] Il n'y a point dans les armes de carrière illustre qui n'ait servi une vaste politique, ni de grande gloire d'homme d'Etat que n'ait dorée l'é-clat de la défense nationale.* » (1990 : 225). Là réside la sagesse suprême d'où procède l'entente du soldat et du politique. De ce fait, l'arme ne doit pas être séparée de la toge. Certes, elles constituent deux aspects distincts, mais décisifs et complémentaires de l'Etat développé. Et le seul métier qui convienne à qui commande est bien celui des armes. Car, l'Etat doit toujours être disposé à combattre. C'est certainement dans cette optique que Maurice Duverger rappelle que « *le pre-mier qui fut un roi fut un soldat* » (1964 : 189). Toutefois, le contrôle des armes par le politique doit être institutionnalisé.

Conclusion

L'intérêt de convoquer le Général De Gaulle réside dans la valeur qu'il accorde à Nation, à la République, à l'intérêt commun. Pour lui, la dignité de la France se donne à lire dans l'histoire des symboles qui fondent cette Patrie et militent en faveur d'un engagement patriotique, avec une mise en circulation des représenta-tions de la réalité à des besoins de sens et de valeur. Clairement dit, la politique symbolique du Général De Gaulle est l'unification de la Patrie, le rassemblement des citoyens devant la difficulté du jeu institutionnel, devant les gouvernants tombés sous la servitude étrangère. C'est dire que « *la philosophie du général de Gaulle ... se compose de la règle, de l'harmonie, de la nostalgie. Mais qui plus est, cette somptueuse image du jardin à la française est aussi l'idée que propose le général de Gaulle du commandement à l'échelle suprême* » (Philonenko, A., 2003 : 101).

Le devoir de grandeur de la France relève donc de la nécessité historique et de l'hé-ritage culturel. Comme tel, il s'inscrit dans la logique de ce que Raymond Aron appelle le type idéal d'un Etat national, c'est-à-dire « *une unité politique, dont les citoyens appartiennent tous à une même culture et manifestent la volonté de vivre en une communauté autonome.* » (1996 : 17).

Références bibliographiques

- ARON R., 1984.** *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 797 p.
- ARON R., 1986.** *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard, 536 p.
- ARON R., 1996.** *Une histoire du XX^e siècle. Anthologie*, Paris, Plon, 947 p.
- De GAULLE C., 1954.** *Mémoires de guerre. L'Appel 1940-1942*, Paris, Plon, Tome I, 68 p.
- De GAULLE C., 1956.** *Mémoires de guerre. L'Unité 1942-1944*, Paris, Plon, Tome II, 714 p.
- De GAULLE C., 1970.** *Discours et messages*, Paris, Plon, 443 p.
- De GAULLE C., 1990.** *Le fil de l'épée et autres écrits*, Paris, Plon, Avant-propos de Hamlet, 813 p.
- DUROSELLE J.-B., 1992.** *Tout empire périra*, Paris, Armand Colin, 349 p.
- DUVERGER M., 1964.** *Introduction à la politique*, Paris, Gallimard, 383 p.
- GUINERET H., 2001.** *Le Prince (Chap. XII à XIV)*. Machiavel [*De la liberté des peuples*], Paris, Ellipses/Marketing, 80 p.
- MACHIAVEL N., 1996.** *Œuvres*, Paris, Robert Laffont, 1386 p.
- PHILONENKO A., 2003.** *Essai sur la philosophie de la guerre*, Paris, Vrin, 320 p.
- ZARKA Y. C., 2001.** *Figures du pouvoir. Etudes de philosophie politique de Machiavel à Foucault*, Paris, P.U.F., 164 p.